

# Projet éducatif

(École du Sud de la Beauce)



**(2019-2022)**

Adopté par le Conseil d'établissement de l'école du Sud de la Beauce

2019-04-23

## **MISSION**

**Ensemble, inspirer l'élève pour qu'il s'engage à développer son plein potentiel**

## **VISION**

**Partager notre passion pour l'éducation**

## **ENJEUX**

**Donner un sens aux apprentissages dans un environnement socioéducatif diversifié et propice à la collaboration**

## **VALEURS**

### **Le respect de la personne**

C'est le sentiment qui traduit la considération et l'estime que l'on a pour soi et pour une autre personne. Le respect se manifeste par des rapports empreints de civisme entre les individus.

### **Le plaisir d'apprentissage**

C'est susciter le désir d'apprendre et/ou la curiosité pour ce qui est nouveau, provenant des intérêts des élèves, de leurs apprentissages et de leurs interactions. Le plaisir d'apprendre se manifeste par l'engagement de l'élève.

### **La confiance**

C'est le sentiment de sécurité qu'a une personne envers quelqu'un et son environnement. C'est aussi le sentiment personnel d'être compétent, c'est-à-dire être capable de réaliser des tâches.

### **L'autonomie**

C'est la capacité de l'élève de faire par lui-même, de décider, de s'organiser et d'agir à l'aide des outils et des stratégies disponibles. L'autonomie se manifeste par l'atteinte des objectifs et la réalisation de tâches.

## Le projet éducatif

### Table des matières

1.	But et définition du projet éducatif.....	5
2.	Encadrements légaux .....	5
3.	Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	7
	Comité de pilotage du projet éducatif.....	7
4.	Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	8
	Calendrier des consultations .....	8
	Questionnaires et sondages qui ont été considérés pour établir le portrait.....	10
	Sécurité à l'école, violence et intimidation.....	10
	Compétences globales d'apprentissages et valeurs éducatives .....	11
	Pratiques pédagogiques et collaboratives.....	12
	Climat et fonctionnement de l'école.....	13
	Intérêts et appréciation de mon école .....	14
5.	Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).....	15
	L'école Bellarmin .....	15
	L'école Nazareth.....	16
	L'école primaire de Saint-Gédéon.....	16
	L'école des Bois-Francis.....	17
	Les forces du milieu : .....	18
	Les zones de vulnérabilité : .....	19
	Évolution de notre clientèle des trois dernières années .....	20
	Indice IMSE.....	21
	Assiduité des élèves .....	22
	Violence et intimidation .....	23
	Favoriser le cheminement et la persévérance scolaire.....	24
	Participation au programme Passe-Partout et maternelle 4 ans .....	24
	Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle.....	26
	Écart de réussite des garçons et filles en français.....	27

Écart de réussite des garçons et filles en mathématique.....	28
Indices de progression des élèves dans la zone à risque vers la zone de confort .....	29
Développer les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue d'enseignement .....	31
Taux de réussite en lecture 2e année .....	31
Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture de 4e année.....	32
Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4e année.....	32
Taux de réussite de nos élèves en mathématique et français en 6e année .....	33
Taux de réussite de nos élèves en français et mathématique à la fin de la 1 <sup>re</sup> secondaire .....	34
Favoriser la collaboration .....	35
Accueil .....	35
Rencontres.....	35
Activités .....	35
Communications.....	35
Comités de travail.....	36
Partenariats.....	36
Développement pédagogique .....	36
Établissement des enjeux prioritaires suite à l'analyse du portrait de l'établissement .....	37
6. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement .....	38
7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite .....	39
8. Transmission et diffusion du projet éducatif .....	39
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	40
10. Reddition de comptes du projet éducatif .....	41

## **1. But et définition du projet éducatif**

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement: les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## **2. Encadrements légaux**

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire ;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3) ;
  
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement doit dresser la liste des groupes qui ont collaboré lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

Comité de travail sur l'analyse des données, l'interprétation, la consultation des équipes et recommandations permettant la mise sur pied du projet éducatif de l'École du Sud de la Beauce. Nous avons pris en compte du fait que toutes les écoles soient bien représentées au sein de ce comité en lien avec l'élaboration du projet éducatif pour 2019-2022. Le comité s'est réuni à trois reprises pour poursuivre les travaux et assurer le lien avec les différents enseignants des quatre écoles.

#### Comité de pilotage du projet éducatif

<b>M. Tony Bolduc</b>	Enseignant, école Bellarmin
<b>Mme Catherine Laflamme</b>	Enseignante, école Nazareth
<b>Mme Nancy McCollough</b>	Enseignante, école des Bois-Francis
<b>Mme Andrée Moisan</b>	Enseignante, école primaire de Saint-Gédéon
<b>Mme Julie Paquet</b>	Enseignante, école primaire de Saint-Gédéon
<b>Mme Amélie Poulin</b>	Enseignante, école primaire de Saint-Gédéon
<b>Mme Cindy Trépanier</b>	Orthopédagogue, école primaire de Saint-Gédéon
<b>Mme Luce Lachance</b>	Directrice, école primaire de Saint-Gédéon
<b>M. Éric Gagné</b>	Directeur, écoles des Bois-Francis, Bellarmin et Nazareth

#### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement doit dresser la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

#### Calendrier des consultations

Date	Consultation	
<b>Semaine du 2018-11-19</b>	Équipe-école	Échanges et discussions sur les modalités de travail permettant de regrouper des intervenants des quatre écoles pour réaliser le projet éducatif avec les équipes de Bois-Francis, Bellarmin et Nazareth.
<b>2018-11-29</b>	Directions	Planification des dates des rencontres.
<b>2018-12-06</b>	Équipe-école	Rencontre collective : échanges et discussions sur la démarche avec le personnel de l'école primaire de Saint-Gédéon.
<b>2018-12-13</b>	Directions	Préparation et envoi des sondages à compléter par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du personnel avant le 2018-12-21.</li> <li>• Les parents avant le 2018-12-21.</li> <li>• Les élèves avant le 2019-01-18.</li> </ul>
<b>2019-01-15</b>	Comité de travail de Saint-Gédéon	Échanges et discussions sur la démarche de réalisation du projet éducatif, l'analyse des résultats et les liens pertinents avec la Convention de gestion et de réussite éducative pour l'équipe de Saint-Gédéon.
<b>2019-01-30</b>	Comité de pilotage du projet éducatif de l'École du Sud de la Beauce	Analyse des résultats des différents sondages, discussions sur les résultats provenant d'autres sources qui devraient être considérées dans l'élaboration du projet éducatif par le comité de pilotage du projet éducatif de l'École du Sud de la Beauce.
<b>2019-02-15</b>	Directions	Préparation des documents nécessaires pour la rencontre du comité de travail prévue pour le 2019-03-01.



<b>2019-02-27</b>	Conseil d'établissement	Présentation au Conseil d'établissement de la progression des travaux, des rencontres et démarches prévues dans l'analyse et la préparation du projet éducatif.
<b>2019-02-27</b>	Direction des services éducatifs et directions	Finalisation de la préparation pour la prochaine rencontre du comité de travail sur le projet éducatif en collaboration avec Mme Karina Roy à la CSBE.
<b>2019-03-01</b>	Comité de pilotage du projet éducatif de l'École du Sud de la Beauce	Discussions, réflexions détermination des enjeux à prioriser dans nos quatre écoles. Identification des orientations et objectifs, moyens et indicateurs avec le comité de pilotage du projet éducatif de l'École du Sud de la Beauce.
<b>2019-03-05</b>	Directions	Retour entre les directions sur les discussions tenues lors de la rencontre du 2019-03-01. Identification des données disponibles pour l'établissement du portrait de l'École du Sud de la Beauce. Analyse et simplification des documents.
<b>Semaines du 2019-03-18 et 2019-03-25</b>	Équipes-écoles	Échange et discussions sur la progression des travaux réalisés par le comité de pilotage avec les équipes-écoles en rencontres collectives. Dépôt du document de travail et cueillette des commentaires et recommandations pour la poursuite du dossier.
<b>2019-03-22</b>	Directions	Poursuite des ajustements dans le document du projet éducatif.
<b>2019-04-01</b>	Comité de pilotage du projet éducatif de l'École du Sud de la Beauce	Finaliser les derniers ajustements dans le document du projet éducatif. Définir les cibles pour les objectifs en lien avec le Plan d'engagement vers la réussite.
<b>2019-04-09</b>	Directions	Poursuite des ajustements dans le document du projet éducatif.
<b>2019-04-11</b>	Directions	Poursuite des ajustements dans le document du projet éducatif.
<b>2019-04-15</b>	Directions	Poursuite des ajustements dans le document du projet éducatif et dépôt du projet éducatif (document de travail à tous les membres du personnel)
<b>Semaine du 2019-04-15</b>	Équipes-écoles	Retour en rencontre collective pour cueillette des commentaires et avis
<b>2019-04-23</b>	Conseil d'établissement	Présentation et adoption du projet éducatif par le Conseil d'établissement de l'École du Sud de la Beauce

Considérant le fait que notre projet éducatif doit répondre aux besoins de quatre municipalités et que le personnel de chacune de nos écoles est constamment en mouvement, la direction a privilégié un ensemble de sondages en ligne pour recueillir les perceptions, avis et opinions des différents groupes de personnes qui constituent la communauté éducative de l'École du Sud de la Beauce.

Questionnaires et sondages qui ont été considérés pour établir le portrait

*Sécurité à l'école, violence et intimidation*

Questionnaire	Personnes sondées	Modalité		Nombre de participants
<i>Sécurité à l'école, violence et intimidation</i>	Élèves et enseignants	Questionnaire en ligne, complété par les élèves à l'école accompagnés par l'enseignant titulaire pour faciliter la compréhension des questions.		184 réponses (élèves) 39 réponses (enseignants)
<i>Forces du milieu</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment de sécurité présent chez les élèves et le personnel.</li> <li>• Les élèves (victimes et témoins) expriment leur confiance et le soutien provenant de leurs enseignants et de leurs parents.</li> <li>• Les élèves parlent avec leurs parents lorsqu'ils sont victimes de cyberintimidation.</li> </ul>	<b>Vulnérabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conflits et gestes de violences plus fréquents durant les récréations, dans les déplacements entre l'école et la maison ou dans les autobus.</li> <li>• La violence est souvent répétée envers les mêmes élèves dans différents contextes et différents lieux.</li> </ul>	
<i>Enjeux</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constance et cohérence des interventions faites par les membres du personnel.</li> <li>• Communications efficaces et concertation des intervenants.</li> <li>• Enseignement des comportements attendus chez les élèves.</li> <li>• Rigueur dans les suivis et soutien aux victimes.</li> </ul>			

*Compétences globales d'apprentissages et valeurs éducatives*

Questionnaire	Personnes sondées	Modalité		Nombre de participants
<i>Compétences globales d'apprentissages et valeurs éducatives</i>	Parents et personnel des quatre écoles	Questionnaire en ligne, transmis par courriel aux parents.		110 réponses
<i>Compétences priorisées</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractère</li> <li>• Collaboration</li> <li>• Communication</li> </ul>	<b>Valeurs éducatives priorisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la personne</li> <li>• Plaisir d'apprendre</li> <li>• Confiance</li> <li>• Autonomie</li> </ul>	
<i>Enjeux</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une culture qui encourage l'élève à persévérer, se responsabiliser et agir avec intégrité.</li> <li>• Développer la compétence de l'élève à apprendre des autres, à travailler en collaboration dans un climat de respect.</li> <li>• Apprendre à communiquer efficacement en utilisant les différents moyens possibles.</li> </ul>			

*Pratiques pédagogiques et collaboratives*

<b>Questionnaire</b>	<b>Personnes sondées</b>	<b>Modalité</b>		<b>Nombre de participants</b>
<i>Pratiques pédagogiques et collaboratives</i>	<b>Enseignants des quatre écoles</b>	Questionnaire en ligne, transmis par courriel.		36 réponses
<b>Forces du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encouragements aux élèves à persister malgré les difficultés.</li> <li>• Facilitation du travail coopératif.</li> <li>• Contexte favorable à la concertation des intervenants au premier cycle.</li> <li>• L'expérimentation concrète fait partie des activités d'apprentissage proposées.</li> <li>• Utilisation d'outils de cueillettes de données et déploiement de stratégies de soutien aux apprentissages.</li> </ul>	<b>Vulnérabilités</b>	<p>Harmonisation des interventions entre classes et services de garde. Contexte plus difficile pour la concertation au 2e et 3e cycle. Variation dans la constance et la qualité des travaux demandés et effectués en étude et devoirs à la maison. Difficultés de communication liées à l'organisation, aux tâches et horaires des différents intervenants qui sont déployés dans plusieurs établissements. Changements fréquents d'intervenants dans les écoles. Éloignement de nos établissements, difficultés à trouver des suppléants et impacts sur les autres services offerts aux élèves.</p>	
<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et améliorer l'efficacité des communications et la concertation entre les équipes d'enseignants et celles des services de garde.</li> <li>• Disposer des ressources didactiques et matérielles pour soutenir efficacement les apprentissages des élèves.</li> <li>• Favoriser la concertation des intervenants.</li> </ul>			

Le questionnaire en lien avec le climat et le fonctionnement de l'école fait ressortir les vulnérabilités de nos milieux. Les enjeux que nous en dégageons sont d'assurer la cohérence entre nos différents membres de l'École du Sud de la Beauce ainsi que le maintien des communications efficaces et constantes entre tous les intervenants.

*Climat et fonctionnement de l'école*

<b>Questionnaire</b>	<b>Personnes sondées</b>	<b>Modalité</b>		<b>Nombre de participants</b>
<i>Climat et fonctionnement de l'école</i>	Enseignants des quatre écoles Personnel non enseignant des quatre écoles	Questionnaire en ligne, transmis par courriel.		34 réponses 7 réponses
<i>Forces du milieu</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations harmonieuses entre les membres du personnel, les parents et les élèves.</li> <li>• Climat de confiance entre le personnel et les élèves.</li> <li>• Bonne accessibilité aux ressources technologiques nécessaires pour soutenir les apprentissages.</li> </ul>	<b>Vulnérabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communications parfois difficiles entre les intervenants.</li> <li>• Difficulté à rassembler les différents intervenants pour les discussions, la transmission des décisions et informations.</li> <li>• Reconnaissance du travail de tous.</li> <li>• Nombreux changements de personnel d'une année à l'autre et parfois durant l'année scolaire.</li> </ul>	
<i>Enjeux</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la cohérence des interventions faites par les différents membres des équipes-écoles.</li> <li>• Maintenir des communications efficaces et constantes entre les intervenants.</li> </ul>			

*Intérêts et appréciation de mon école*

Questionnaire	Personnes sondées	Modalité		Nombre de participants
<i>Intérêts et appréciation de mon école</i>	Élèves 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> années	Questionnaire en ligne, complété par les élèves à l'école accompagnés par l'enseignant titulaire pour faciliter la compréhension des questions.		195 réponses
<i>Ce que les élèves aiment le plus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être avec leurs amis.</li> <li>Les activités sportives.</li> <li>Les sorties scolaires.</li> <li>Les invités, activités et conférences.</li> <li>Activités avec l'AVSEC.</li> <li>Activités musicales.</li> </ul>	<b>Ce qui donne le goût de venir à l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les amis et les enseignants.</li> <li>Activités sportives, artistiques.</li> <li>Découvrir et apprendre de nouvelles choses.</li> <li>Des activités pédagogiques qui sont intéressantes et qui rejoignent les intérêts des élèves.</li> </ul>	
<i>Matières préférées</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éducation physique</li> <li>Arts plastiques</li> <li>Musique</li> <li>Arts dramatiques</li> <li>Mathématiques</li> </ul>	<b>Grandes réussites et fierté pour les élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaitances par les enseignants (certificats et bons résultats)</li> <li>Activités sportives, artistiques et musicales.</li> <li>Amélioration, nouvelle compétence ou surmonter une difficulté.</li> <li>Activités thématiques qui mobilisent la participation de toute l'école.</li> </ul>	
<b>Améliorations souhaitées par les élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelles activités sportives, culturelles ou artistiques offertes le midi ou le soir.</li> <li>Sorties scolaires.</li> <li>Amélioration des installations et équipements.</li> <li>Assouplissement de certaines règles.</li> <li>Présence possible d'animaux.</li> <li>Amélioration du climat d'école et réduction des conflits.</li> </ul>			
<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bien comprendre les intérêts et goûts de nos élèves pour soutenir leur motivation à fréquenter l'école.</li> <li>Valoriser la persistance devant les difficultés, les efforts et les réussites des élèves.</li> </ul>			

Les élèves apprécient être avec leurs amis. Ils ont de l'intérêt pour les activités sportives, musicales, les activités vécues à l'école ainsi que les sorties scolaires. Afin que les élèves s'investissent davantage dans leurs apprentissages, il importe de les stimuler, les motiver à l'école au quotidien.

## 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'École du Sud-de-la-Beauce est une école institutionnelle regroupant quatre écoles primaires dans le réseau Bélanger dans la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin. Deux de ces écoles sont localisées dans la MRC du Granit dans la région de l'Estrie. Les deux autres écoles sont localisées dans la MRC Beauce-Sartigan dans la région Chaudière-Appalaches.

**L'école Bellarmin** est située à Saint-Robert-Bellarmin et accueillait 52 élèves en 2017-2018. Le nombre d'élèves par niveau nécessite souvent un déplacement au préscolaire vers une localité avoisinante puisqu'il est souvent insuffisant pour justifier l'ouverture d'une classe. Au primaire, les classes regroupent généralement deux niveaux. Le service de garde de l'école répond aux besoins des familles qui en font usage sur une base régulière. La communauté offre aux élèves plusieurs occasions de développer leurs aptitudes sportives à travers des activités organisées aux divers terrains de jeux. Plusieurs élèves se distinguent au niveau du hockey et du baseball durant les saisons respectives.

Cette municipalité a vécu une importante décroissance de sa population (14,9 %) qui est passée de 676 citoyens en 2011 à 575 citoyens en 2016. Le taux de chômage (4,9 %) est inférieur aux moyennes des autres municipalités de la MRC du Granit (5,0 %) et de la région de l'Estrie (6,4 %).

Les résidents travaillent principalement dans des emplois liés à la fabrication et services d'utilité publique (28,3 %), les métiers, les transports et l'opération de machineries ainsi que les ventes et services qui viennent ensuite dans des proportions similaires de (18,3%).

Les principaux employeurs manufacturiers de la région exercent un attrait important sur les futurs travailleurs. Pour assurer leurs besoins en main d'œuvre, ils accueillent traditionnellement les jeunes travailleurs non diplômés et leur offrent des formations et perfectionnements afin d'assurer la qualité de leur production.

Les parents sont très présents auprès de leurs enfants et n'hésitent pas à s'impliquer dans un projet visant à améliorer les services offerts aux familles.

**L'école Nazareth**, située à Saint-Ludger, accueillait 89 élèves en 2017-2018. Le nombre d'enfants par niveau favorise la présence constante d'une classe de préscolaire dans cette école. Au primaire, les classes regroupent fréquemment deux niveaux et il est parfois nécessaire de diviser un niveau entre deux groupes afin de favoriser une répartition des élèves propice aux apprentissages. Le service de garde de l'école répond aux besoins des familles qui en font usage sur une base régulière.

La communauté offre aux élèves plusieurs occasions de développer leurs aptitudes sportives à travers des activités organisées par le service des loisirs aux divers terrains de jeux. Saint-Ludger est actuellement la seule municipalité de notre secteur qui bénéficie de la présence active d'un Club Optimiste qui organise des activités caritatives ou des événements familiaux.

Cette municipalité a également vécu une diminution significative de (14,9 %) de sa population qui est passée de 1255 à 1070 citoyens entre 2011 et 2016. Le taux de chômage (6,7 %) dans cette municipalité est légèrement supérieur à celui de la région du Granit et de l'Estrie dont elle fait partie.

Les résidents travaillent principalement dans le secteur des métiers, des transports et dans l'opération de machineries (26 %), la fabrication et services d'utilité publique vient au second rang à (15,4 %). Les emplois de gestion et de ventes et services occupent des proportions identiques de (13,5%). Les ressources naturelles, l'agriculture et les productions connexes occupent encore des places importantes dans l'activité économique de cette municipalité (11,5%) comparativement à (4,9 %) pour la MRC du Granit et (2,4 %) pour l'Estrie.

Les familles de ces deux milieux bénéficient du soutien des établissements de santé et de services sociaux de l'Estrie principalement situés dans le secteur de Lac-Mégantic. La localisation de ces deux municipalités à la limite des deux MRC favorise une mobilité des citoyens qui iront selon leurs préférences ou leurs besoins vers les entreprises, organismes et services du secteur Beauce-Sartigan ou du Granit.

**L'école primaire de Saint-Gédéon** accueillait 208 élèves en 2017-2018. On y trouve une classe de maternelle quatre ans et selon les années, une ou deux classes de maternelle cinq ans. On y trouvait une classe-ressource et huit classes primaires à simples niveaux ou multi-niveaux selon la variation des élèves par cohortes. Cette école se distingue par une polyvalence des élèves qui excellent dans plusieurs disciplines sportives. Le service de garde offre les repas chauds le midi et il accueille un nombre élevé d'élèves.



Saint-Gédéon est la municipalité dont la population est demeurée la plus stable entre 2011 et 2016 passant de 2277 à 2207 citoyens pour une diminution de (3,2 %). Elle est caractérisée par une distribution la plus constante de sa population entre les différents groupes d'âge parmi nos quatre écoles.

Le taux de chômage (6,6 %) est légèrement supérieur à celui de la MRC Beauce-Sartigan (4,8 %) et à celui de la région Chaudière-Appalaches (4,5 %) mais inférieur à celui de la province (7,2 %). Les résidents travaillent principalement dans le secteur des métiers, des transports et dans l'opération de machineries (24,7 %). Les ventes et services suivent à (20 %) la fabrication et services d'utilité publique vient au troisième rang à (19,6 %). Elle est caractérisée par la diversité des entreprises qui y sont établies. Certaines entreprises exercent un rayonnement international et attirent fréquemment des familles qui viennent s'y installer pour occuper un emploi intéressant.

**L'école des Bois-Francis** est localisée à Saint-Théophile et accueillait 68 élèves en 2017-2018. Selon les variations de la clientèle, les enfants de niveaux préscolaires peuvent être déplacés vers l'école Kennebec située dans la municipalité de Saint-Côme-Linière. Lorsque le nombre d'enfants le permet, on y retrouve une classe de maternelle cinq ans et environ quatre classes de niveau primaire. Le service de garde de l'école est le plus petit et le moins fréquenté parmi nos quatre écoles. Plusieurs familles bénéficient de la présence de grands-parents ou d'horaires de travail permettant une alternance des deux parents pour veiller aux besoins de leurs enfants dans les heures habituellement desservies par le service de garde.

Entre 2011 et 2016, la population de Saint-Théophile a légèrement diminué (3,8 %) en passant de 743 à 715 habitants répartis sur le plus vaste territoire parmi les municipalités de la MRC Beauce-Sartigan. Plusieurs entreprises de transformation du bois ont jadis contribué à la prospérité de cette communauté. L'exploitation forestière et acéricole occupe encore une place importante dans cette municipalité.

Les familles participent activement dans l'organisation d'activités sportives, culturelles et récréatives destinées aux enfants.

Le taux de chômage (11,9 %) surpasse celui de la MRC, de la région et de la province. Les résidents travaillent principalement dans le secteur des métiers, des transports et dans l'opération de machineries (31,3 %), la fabrication et services d'utilité publique occupent (16,4 %) de ses travailleurs, Les ventes et services suivent à (11,9 %).

Notre projet éducatif doit tenir compte des caractéristiques de ces quatre milieux. Une partie du personnel de nos établissements réside dans une municipalité faisant partie du réseau Bélanger. Nos équipes regroupent majoritairement des intervenants qui proviennent des municipalités constituant le réseau de la Polyvalente Bélanger. Les autres enseignants et éducateurs proviennent principalement du réseau Sartigan. Quelques intervenants provenant des autres réseaux de la CSBE viennent compléter les équipes. La taille de nos écoles et les besoins particuliers de certains élèves influencent l'organisation des tâches et contribuent aux mouvements de personnel qui reviennent périodiquement dans l'un ou l'autre de nos établissements.

### **Les forces du milieu :**

L'École du Sud de la Beauce a vécu l'implantation des mesures de soutien à la réussite en lecture et écriture dans les quatre dernières années. Ces expérimentations ont favorisé le développement d'habitudes de collaboration et de concertation entre les enseignants, éducateurs, orthopédagogues, orthophonistes et ergothérapeutes œuvrant auprès de nos élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire.

Depuis 2016, notre école a soutenu l'implantation de nouveaux ateliers d'habiletés sociales au préscolaire et la commission scolaire a coordonné l'ajout de soutien en éducation spécialisée pour favoriser l'efficacité de ces programmes dans chacun des milieux. Ces nouveaux ateliers ont enrichi d'autres programmes d'habiletés sociales déjà utilisés dans l'une ou l'autre de nos écoles. Ces initiatives contribuent au développement chez nos jeunes élèves de meilleures compétences relationnelles et modélisent des résolutions de conflits par des solutions non violentes.

Plusieurs enseignants n'hésitent pas à communiquer avec leurs collègues des écoles avoisinantes pour discuter, se questionner, échanger et partager des solutions permettant de résoudre des difficultés pédagogiques qu'ils rencontrent dans leur classe.

L'équipe de direction facilite les opportunités de travail de concertation, les initiatives et le développement technologiques et pédagogiques entre les différents acteurs qui soutiennent les apprentissages de nos élèves.

## **Les zones de vulnérabilité :**

Les municipalités desservies par nos écoles se situent à la limite des deux MRC de Beauce-Sartigan et du Granit. Cette réalité complexifie beaucoup le déploiement des services offerts à la population. Au plan politique, les municipalités de Saint-Robert et Saint-Ludger sont considérés dans l'Estrie pour le palier de gouvernement fédéral alors qu'ils sont considérés dans Beauce-Sud au niveau provincial.

Les directions et les autres intervenants de nos écoles doivent fréquemment collaborer avec des intervenants provenant de deux réseaux distincts pour les services découlant des Centres Jeunesse, des Centres de santé et de services sociaux ainsi que pour la couverture de la Sûreté du Québec.

La mobilité des deux directions entre plusieurs établissements génère des défis importants dans la coordination des différents dossiers, des rencontres et dans le soutien aux enseignants dans les situations plus difficiles. Elle ralentit également les processus de consultations et de suivis avec les différentes équipes.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qui affecte tous les domaines de travail de notre société. Un simple déménagement familial entre deux de nos municipalités peut entraîner un changement complet des professionnels et partenaires qui viennent en soutien aux enfants.

L'éloignement de nos établissements avec les grandes villes retarde souvent l'affectation et la rétention des ressources humaines qui travaillent dans nos écoles. Plusieurs intervenants et professionnels couvrent un important nombre d'écoles sur plusieurs réseaux pour maintenir une portion de tâche viable financièrement. Ils doivent parfois combiner jusqu'à douze ou treize établissements.

La difficulté à remplacer une personne qui doit s'absenter du travail pour un imprévu est accentuée par la localisation de chaque école. Les équipes doivent souvent trouver des solutions de dépannage en urgence en collaboration avec les autres collègues directement affectés dans leur établissement. Le remplacement pour des absences de longue durée est également plus difficile et nécessite souvent qu'une personne effectue des tâches qui ne sont habituellement pas reliées à sa formation initiale.

Tous les intervenants qui travaillent dans nos écoles dans un contexte de présence à temps partiel doivent faire des prouesses pour maintenir des communications efficaces, une collaboration adéquate et répondre rapidement aux imprévus survenant quotidiennement.

*Évolution de notre clientèle des trois dernières années*

École du Sud de la Beauce												
Clientèle	2015-2016				2016-2017				2017-2018			
	Bois-Francis	Bellarmin	Nazareth	St-Gédéon	Bois-Francis	Bellarmin	Nazareth	St-Gédéon	Bois-Francis	Bellarmin	Nazareth	St-Gédéon
Passe-Partout		6	10	23	6		8	22	8	8	9	18
Maternelle 4 ans								9				9
Maternelle 5 ans	12	10	17	24			12	29	6	3	15	29
Primaire	48	37	56	135	55	42	68	142	54	44	66	151
Élèves HDAA	4	6	7	30	4	7	7	22	4	5	6	22
% HDAA	6,7%	11,3%	8,5%	16%	6,6%	16,7%	8%	10,9%	5,9%	9,1%	6,6%	10,6%
Total	60	53	82	187	61	42	88	202	68	55	90	207

La variation de clientèle de nos plus petites écoles est étroitement liée à la présence de groupes d'âge préscolaire dans l'établissement. Globalement, nos écoles ont vécu une légère hausse de clientèle durant ces trois années. Nous pouvons observer une très légère diminution de la proportion d'élèves HDAA intégrés en classe régulière. La disparition de la classe-ressource à l'école primaire de Saint-Gédéon a provoqué une légère diminution du nombre d'élèves HDAA présents dans cette école puisque les élèves qui rencontrent les plus importantes difficultés sont redirigés vers l'école Grande-Coudée de Saint-Martin.

*Indice IMSE*

École / Année	2018-2019	2019-2020
Bois-Francis	10	9
Bellarmin	10	9
Nazareth	10	9
Saint-Gédéon	10	8

Le changement d'indices de défavorisation aura un impact sur le ratio d'élèves dans les classes à compter de l'année scolaire 2019-2020. Le nombre maximal d'élèves par classe sera augmenté pour ce qui est de l'École primaire de Saint-Gédéon. Les mesures budgétaires ministérielles de soutien aux écoles en milieu défavorisé seront également modifiées à la baisse.

Les écoles des Bois-Francis, Bellarmin et Nazareth ne vivront pas de changements au niveau du ratio maître-élèves pour la prochaine année. Les mesures budgétaires de soutien aux écoles en milieu défavorisé seront aussi modifiées à la baisse mais dans une proportion moindre que l'école de Saint-Gédéon.

*Assiduité des élèves*

École	Moyenne absences /élèves				% absences 2016-2017		% absences 2017-2018	
	2016-2017	Ratio (filles/garçons)	2017-2018	Ratio (filles/garçons)	Filles	Garçons	Filles	Garçons
<b>Bois-Francis</b>	<b>7,5 (½ journées)</b>	<b>(26 / 33)</b>	<b>10,6 (½ journées)</b>	<b>(30 / 38)</b>	<b>47,7%</b>	<b>52,3%</b>	<b>40,2%</b>	<b>59,8%</b>
<b>Bellarmin</b>	<b>12,8 (½ journées)</b>	<b>(21 / 21)</b>	<b>12,3 (½ journées)</b>	<b>(26 / 26)</b>	<b>50,7%</b>	<b>49,3%</b>	<b>53,3%</b>	<b>46,7%</b>
<b>Nazareth</b>	<b>11,3 (½ journées)</b>	<b>(45 / 44)</b>	<b>10,7 (½ journées)</b>	<b>(47 / 42)</b>	<b>45,3%</b>	<b>54,7%</b>	<b>46,4%</b>	<b>53,6%</b>
<b>St-Gédéon</b>	<b>13,5 (½ journées)</b>	<b>(99 / 107)</b>	<b>15 (½ journées)</b>	<b>(95 / 113)</b>	<b>46,7%</b>	<b>53,3%</b>	<b>41%</b>	<b>59%</b>
<b>4 écoles</b>	<b>11,3 (½ journées)</b>		<b>12,2 (½ journées)</b>		<b>47,6%</b>	<b>52,4%</b>	<b>45,3%</b>	<b>54,7%</b>

Depuis 2016, nos écoles utilisent la même procédure pour assurer le suivi des présences des élèves. La collaboration des enseignants et des secrétaires permet de consigner avec une plus grande rigueur les présences et absences des élèves.

Pour les années décrites dans le présent tableau, nous observons que les absences chez les filles et chez les garçons sont semblables. Pour ces deux années, une moyenne d'environ six journées par élève est observée dans les quatre écoles. La situation ne nous semble pas alarmante pour le moment. Nous allons demeurer vigilants pour rehausser le goût de fréquenter l'école avec assiduité chez nos élèves.

*Violence et intimidation*

		Bois-Francis	Bellarmin	Nazareth	Saint-Gédéon
<b>2016-2017</b>	<b>Manquements majeurs</b>	1	0	2	9
	<b>Intimidation</b>	1	0	0	0
<b>2017-2018</b>	<b>Manquements majeurs</b>	1	2	4	25
	<b>Intimidation</b>	0	0	1	1

Plusieurs activités favorisant le développement d'habiletés sociales sont vécues avec les différents groupes de nos écoles. L'utilisation des activités provenant de différents programmes de modélisation chez les tout petits les aident à reconnaître et à mieux nommer leurs émotions. L'accompagnement de ces derniers par le titulaire dans les transitions et récréations durant les premières semaines de l'année permet aux enfants de se sentir en sécurité dans un environnement différent de leur classe et dans un contexte où des élèves plus âgés sont présents.

Des capsules et activités vécues en classe coordonnées par les enseignants, en collaboration avec les éducateurs spécialisés, les intervenants du service de garde et de l'AVSEC, régularisent les interactions et favorisent des relations plus harmonieuses entre les élèves dans les différentes situations.

Les membres du personnel de nos écoles agissent rapidement lorsque survient un conflit entre élèves. Ceux-ci ont l'occasion d'être accompagnés, d'exprimer respectueusement leur point de vue, d'écouter le point de vue des autres personnes impliquées dans la situation et de rechercher des solutions qui conviennent à chacun. Le personnel de l'école assure un suivi auprès des parents lorsqu'une situation conflictuelle implique leur enfant en proposant des interventions éducatives adaptées à son développement socio-affectif. Au besoin, les parents peuvent rencontrer les intervenants de l'école pour convenir des mesures d'aide qui seront dispensées à leur enfant pour qu'il soit en mesure de faire plus efficacement face à des situations délicates et d'y répondre de façon non violente.

**Favoriser le cheminement et la persévérance scolaire**

D'ici 2022, favoriser l'engagement de l'élève et donner du sens à son cheminement scolaire.	26,2% de nos élèves entrent à 13 ans ou plus au secondaire	Réduire la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire
D'ici 2022, développer le sentiment d'appartenance	Plusieurs élèves participent activement aux activités offertes par l'école	Maintenir ou améliorer la participation des élèves aux activités de l'école

*Participation au programme Passe-Partout et maternelle 4 ans*

École	2015-2016	2016-2017		2017-2018	
	Passe-Partout	Passe-Partout	Maternelle 4 ans	Passe-Partout	Maternelle 4 ans
	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves
Bois-Francis	5	6		8	
Bellarmin	5	0		8	
Nazareth	10	10		8	1
St-Gédéon	23	22	9	18	9
Les 4 écoles	43	38	10	42	10



Pour la période visée, 91,6% des enfants de quatre ans ont fréquenté le programme Passe-partout dans nos écoles ou la maternelle 4 ans.

Le programme Passe-partout est bien établi dans les quatre municipalités. La présence de services de gardes en milieu familial et de services de garde en installation à Saint-Ludger et Saint-Gédéon favorise également le développement des différentes compétences attendues chez les enfants de quatre ans. Certaines familles choisissent de maintenir leur enfant dans ces services d'éducation à la petite-enfance et d'attendre que leur enfant ait cinq ans pour l'inscrire à l'école.

L'agente de transition mandatée par la CSBE facilitera l'échange d'informations entre les intervenants des centres de la petite enfance et les écoles qui accueilleront les enfants. Une communication plus efficace facilitera le déploiement des ressources pour soutenir adéquatement les enfants plus vulnérables au début de leur parcours scolaire.

Lorsque le nombre d'enfants ne justifie pas l'ouverture d'un groupe de Passe-partout directement à Saint-Robert ou Saint-Théophile, les enfants inscrits sont redirigés vers les localités avoisinantes. Les enfants de Saint-Théophile peuvent ainsi fréquenter ce programme à l'école Kennebec de Saint-Côme et ceux de Saint-Robert sont parfois redirigés vers Saint-Gédéon ou Saint-Ludger.

Les animateurs du programme rencontrent les parents afin de bien connaître les contraintes qui pourraient limiter la participation d'un enfant de ces petites localités et d'ajuster les horaires d'activités au besoin. Les parents sont généralement en mesure d'assurer à tour de rôle le transport des enfants entre les différentes localités.

*Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle*

<b>RANG IMSE 2016-2017 de l'école :</b>	<b>Nombre de classes admissibles</b>	<b>Nombre de classes retenues</b>	<b>Nombre d'élèves dans les classes</b>	<b>Questionnaires exclus</b>	<b>Questionnaires retenus</b>
<b>10</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>45</b>	<b>4</b>	<b>41</b>
<b>Domaines de développement</b>					
	<b>Santé physique et bien-être</b>	<b>Compétence sociale</b>	<b>Maturité affective</b>	<b>Développement cognitif et langagier</b>	<b>Habiletés de communication et connaissances générales</b>
<b>Écoles du Sud de la Beauce</b>	<b>4,9%</b>	<b>2,4%</b>	<b>4,9%</b>	<b>7,3%</b>	<b>7,3%</b>
<b>CSBE</b>	<b>8,7%</b>	<b>7,4%</b>	<b>11,3%</b>	<b>11%</b>	<b>8,6%</b>

Les écoles de Saint-Robert et de Saint-Théophile n'avaient pas de classe de préscolaire durant l'année où s'est déroulée l'enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle. Celle-ci nous dresse un portrait du niveau de vulnérabilité des élèves durant l'année qui précède leur première année du primaire. Nous désirons préciser que les élèves de Saint-Robert étaient intégrés dans la clientèle de Saint-Gédéon et ceux de Saint-Théophile fréquentaient la classe de maternelle de l'école Kennebec.

Les enfants de nos groupes sondés démontrent des vulnérabilités plus marquées au niveau du développement cognitif et langagier ainsi qu'au niveau des habiletés de communication et de connaissances générales. Ces vulnérabilités étaient alors inférieures à la moyenne de la CSBE.

Les intervenants qui œuvrent auprès des enfants de maternelle de nos quatre écoles relatent des écarts importants entre les élèves. Ces observations exprimées par les enseignants du préscolaire sont également constatées par les professionnels qui soutiennent les groupes d'élèves d'âge préscolaire. La présence des orthophonistes et ergothérapeutes dans les différentes écoles contribue à la mise en place de mesures pour agir tôt afin d'offrir des chances égales à nos enfants. L'élève sera alors capable de croire en ses capacités et de découvrir le plaisir d'apprendre.

*Écart de réussite des garçons et filles en français*

Français	2015-2016				2016-2017				2017 2018			
	Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons	
	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture
1er cycle	100%	100%	96,4%	94,5%	87,8%	92,8%	82,3%	97%	98,5%	97,8%	85,5%	95,8%
2e cycle	97,2%	100%	85,4%	81,2%	100%	93%	91,8%	86,3%	100%	92,8%	86,5%	74,3%
3e cycle	97,7%	97,7%	92,5%	82,5%	98%	100%	87,5%	94,5%	100%	97,5%	95%	74,5%

L'écart de réussite entre les garçons et les filles demeure encore présent au niveau de la lecture et de l'écriture. L'intensification de nos interventions de flexibilité et d'adaptations en début de cycle nous semble nécessaire pour maintenir l'estime de soi chez l'élève qui éprouve des difficultés à s'adapter aux exigences et à la complexité des nouvelles tâches. La deuxième année du cycle et la poursuite du soutien lui permet généralement de mieux s'adapter et de répondre aux attentes.

Le comité de pilotage n'identifie pas cet aspect comme un enjeu prioritaire actuellement pour l'ensemble de nos quatre écoles.

*Écart de réussite des garçons et filles en mathématique*

Français	2015-2016				2016-2017				2017 2018			
	Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons	
	Résoudre	Raisonner	Résoudre	Raisonner	Résoudre	Raisonner	Résoudre	Raisonner	Résoudre	Raisonner	Résoudre	Raisonner
1er cycle	95,8%	100%	91,7%	96,7%	92,8%	92,8%	82%	95,5%	97%	97%	95,8%	95,8%
2e cycle	97,2%	100%	83,3%	100%	88,3%	98,3%	91,8%	97,3%	92,8%	100%	68,8%	90%
3e cycle	93,2%	95,5%	80%	95%	98%	100%	87,5%	75%	100%	100%	78,3%	91,3%

Les taux de réussite en mathématique pour les filles et les garçons demeurent semblables pour les élèves du premier cycle pour l'ensemble de nos quatre écoles. Les garçons rencontrent plus de difficultés dans les tâches de résolution de problèmes au deuxième cycle que les filles. Le matériel de manipulation est utilisé dans plusieurs classes et contribue à donner du sens aux apprentissages pour nos élèves. L'écart entre filles et garçons diminue au troisième cycle pour l'ensemble de nos quatre écoles.

La motivation des garçons est améliorée dans les situations où du matériel de manipulation leur permet de représenter des concepts mathématiques. Cette stratégie est également bénéfique pour plusieurs filles.

*Indices de progression des élèves dans la zone à risque vers la zone de confort*

Élèves dans la zone à risque (4 écoles regroupées)									
	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
<b>Clientèle</b>	272			302			313		
<b>Français</b>	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global
<b>(Nb) %</b>	(48) 17,6%	(18) 6,6%	(66) 24,3%	(60) 19,9%	(20) 6,6%	(80) 26,5%	(51) 16,3%	(19) 6,1%	(70) 22,4%
<b>Mathématique</b>	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global
<b>(Nb) %</b>	(41) 15,1%	(19) 7%	(60) 22,1%	(40) 13,2%	(21) 7%	(61) 20,2%	(40) 12,8%	(20) 6,4%	(60) 19,2%
<b>Élèves dans la zone de confort (4 écoles regroupées)</b>									
<b>Français</b>	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global
<b>(Nb) %</b>	(85) 31,3%	(121) 44,5%	(206) 75,7%	(86) 28,5%	(135) 44,7%	(221) 73,2%	(108) 34,5%	(133) 42,5%	(241) 77%
<b>Mathématique</b>	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global
<b>(Nb) %</b>	(92) 33,8%	(120) 44,1%	(212) 77,9%	(107) 35,4%	(134) 44,4%	(241) 79,8%	(119) 38%	(132) 42,2%	(251) 80,2%

Nous nous sommes intéressés à la proportion de nos élèves dans la zone à risque. Cette zone à risque correspond à l'intervalle entre 60 et 69% des résultats obtenus par l'élève dans une compétence ou une matière. Ces élèves ont réussi à répondre aux attentes minimales dans la matière mais demeurent encore dans une situation fragile lorsque la complexité des tâches augmente. Leur niveau de réussite diminue lorsqu'ils passent au cycle suivant et les place occasionnellement en situation d'échec. Leur motivation scolaire et leur estime de soi sont fragilisées à plusieurs occasions durant leur cheminement scolaire. Nous sommes heureux de constater une légère diminution du nombre d'élèves dans la zone à risque durant la période visée. Cette première analyse nous a amenés à nous intéresser à la proportion de nos élèves dont la réussite dépasse 70% dans la compétence ou la matière. Nous considérons qu'un élève qui atteint ce niveau de réussite peut être considéré en zone de confort.

Au cours des trois années analysées, nous avons constaté une légère augmentation de la proportion d'élèves en zone de confort. Les discussions de notre comité de pilotage ont mis en évidence plusieurs caractéristiques positives à promouvoir des actions concertées pour augmenter le nombre d'élèves en zone de confort. Les membres du comité ont verbalisé que cette approche était plus constructive et qu'elle rappelait l'importance de la collaboration et la responsabilité de tous les intervenants à soutenir la réussite des élèves. Viser la zone de confort nous apparaît comme une approche permettant d'assurer la durabilité de la réussite des élèves et de favoriser la persévérance scolaire.

L'expression des intérêts des élèves à travers le sondage de consultation et les discussions tenues par le comité de pilotage ont également mis en valeur la grande importance du sentiment d'appartenance et de l'estime de soi dans la persévérance de l'élève dans son cheminement scolaire. À travers des activités diversifiées où l'élève peut vivre des réussites et découvrir les forces des personnes de son entourage, il développe sa capacité à travailler en collaboration, en reconnaissant et acceptant les différences, en découvrant la complémentarité des forces individuelles.

## Développer les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue d'enseignement

<b>D'ici 2022, développer et améliorer la compréhension orale et écrite</b>	75,5% d'élèves en zone de confort en français (moyenne des trois dernières années)	Maintenir ou améliorer la proportion d'élèves dans la zone de confort en français
---	--	---

Afin de faciliter l'analyse de la situation par le comité de pilotage du projet éducatif, nous avons regroupé les résultats des quatre écoles. L'interprétation d'un pourcentage représentant le taux de réussite peut facilement être biaisé lorsqu'il s'applique à une classe composée d'un très petit nombre d'élèves dans plusieurs niveaux. Le regroupement des quatre écoles permet de jeter un regard plus juste sur l'évolution de la situation.

C'est à partir des indicateurs choisis par la CSBE dans le Plan d'engagement vers la réussite que nous avons extrait et regroupé les données qui nous ont permis de faire l'analyse de la situation en français chez notre clientèle en comité de pilotage.

### *Taux de réussite en lecture 2e année*

2015-2016		2016-2017		2017 2018	
Sud de la Beauce	CSBE	Sud de la Beauce	CSBE	Sud de la Beauce	CSBE
<b>93,3%</b>	<b>89,7%</b>	<b>95,7%</b>	<b>95,5%</b>	<b>96,7%</b>	<b>85,7%</b>

L'ajout de soutien de la mesure ministérielle pour la réussite en lecture et écriture est présent dans nos écoles depuis 2015-2016. Les interventions combinées en orthopédagogie, en orthophonie et en conscience phonologique favorisent la réussite de nos élèves en lecture au premier cycle. L'initiative de la CSBE à former massivement les intervenants depuis 2017 contribue à maintenir les pratiques de soutien à la réussite de l'élève malgré les changements d'intervenants qui sont survenus dans nos écoles dans les dernières années.

Les élèves de nos écoles bénéficient du soutien au premier cycle depuis avril 2016. Ils ont généralement besoin d'une période d'adaptation au début du deuxième cycle dans lequel le nombre d'intervenants disponibles est significativement diminué. Les changements d'intervenants en cours d'année provoquent également un effet plus important pour nos élèves qui doivent s'adapter à de nouvelles façons de faire.

*Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture de 4e année*

2015-2016		2016-2017		2017-2018	
Sud de la Beauce	CSBE	Sud de la Beauce	CSBE	Sud de la Beauce	CSBE
<b>68,4%</b>	<b>80,2%</b>	<b>72,5%</b>	<b>84,1%</b>	<b>66,1%</b>	<b>80,6%</b>

La spécificité du vocabulaire et les thèmes éloignés de la réalité des élèves de notre région semblent influencer l'intérêt et la compréhension de nos élèves. Plusieurs de nos élèves sont rarement exposés à des sorties culturelles permettant d'enrichir leurs connaissances générales et le vocabulaire. L'écart de formulation entre le langage courant utilisé par nos élèves et les structures de phrases plus formelles souvent retrouvées dans les épreuves écrites provoque des incompréhensions chez plusieurs élèves. Cette incompréhension empêche certains élèves de faire la démonstration juste de leurs réelles capacités.

*Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4e année*

2015-2016		2016-2017		2017-2018	
Sud de la Beauce	CSBE	Sud de la Beauce	CSBE	Sud de la Beauce	CSBE
<b>60,5%</b>	<b>90,0%</b>	<b>64,7%</b>	<b>90,7%</b>	<b>67,7%</b>	<b>86,6%</b>

Nous constatons une réduction de l'écart de réussite à l'épreuve d'écriture de 4<sup>e</sup> année de nos élèves comparativement à l'ensemble de la CSBE dans les trois dernières années.



Nos élèves semblent rencontrer des difficultés persistantes à répondre aux exigences des tâches de révision et correction durant les situations d'évaluations en écriture. L'orthographe lexical et grammatical hypothèquent la réussite de plusieurs élèves.

L'enseignement des stratégies de correction doit être répété fréquemment. Les élèves manquent parfois de temps pour compléter efficacement les différentes opérations de révision exigées dans le contexte d'évaluation.

*Taux de réussite de nos élèves en mathématique et français en 6e année*

	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
	Sud de la Beauce	CSBE	Sud de la Beauce	CSBE	Sud de la Beauce	CSBE
<b>Français</b>	<b>84,4%</b>	<b>96,7%</b>	<b>97,6%</b>	<b>96,5%</b>	<b>95,2%</b>	<b>95,3%</b>
<b>Mathématique</b>	<b>84,4%</b>	<b>91,1%</b>	<b>100%</b>	<b>92,6%</b>	<b>90,5%</b>	<b>90,6%</b>

À la fin du primaire, les taux globaux de réussite en français et en mathématique des élèves de nos quatre écoles se comparent à ce qui est présent dans l'ensemble des écoles de notre commission scolaire.

Selon les ressources humaines disponibles dans nos écoles, des ajouts de soutien sont déployés durant l'année pour permettre au titulaire de travailler en sous-groupes et réviser diverses stratégies et procédures permettant l'amélioration des compétences en français et mathématique.

*Taux de réussite de nos élèves en français et mathématique à la fin de la 1<sup>re</sup> secondaire*

		2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Sud de la Beauce	Poly Bélanger	Sud de la Beauce	Poly Bélanger	Sud de la Beauce	Poly Bélanger
<b>Français</b>	<b>Écriture</b>	<b>72,3%</b>	<b>76,8%</b>	<b>82%</b>	<b>76%</b>	<b>80%</b>	<b>71%</b>
	<b>Lecture</b>	<b>66,5%</b>	<b>68,9%</b>	<b>80,3%</b>	<b>84%</b>	<b>83%</b>	<b>80%</b>
<b>Mathématique</b>	<b>Résoudre</b>	<b>76%</b>	<b>87,5%</b>	<b>88,8%</b>	<b>90%</b>	<b>85,8%</b>	<b>80%</b>
	<b>Raisonner</b>	<b>66,2%</b>	<b>69,5%</b>	<b>69%</b>	<b>79%</b>	<b>78,8%</b>	<b>73%</b>

Les élèves provenant de nos écoles réussissent de façon semblable aux autres élèves provenant des autres écoles qui composent la clientèle de la première secondaire de la Polyvalente Bélanger en mathématique et français. Nous sommes conscients que la transition entre nos petites écoles et l'école secondaire représente un défi important pour nos élèves. Ils ont besoin de temps et de soutien pour être en mesure de s'adapter à ces importants changements. Certains élèves ont vécu tout leur cheminement scolaire dans une classe regroupant cinq ou six enfants de leur âge.

Le nombre d'élèves dans leur nouvelle classe du secondaire pourra possiblement doubler celui de la classe dans lequel ils ont complété leur cheminement primaire. Plusieurs autres changements importants viendront définir leur nouvelle réalité d'élève au secondaire : augmentation du temps de déplacement en autobus, organisation du matériel personnel dans un casier, taille de l'école secondaire et localisation des classes.

La collaboration des intervenants du primaire et du secondaire est essentielle pour réduire l'impact de tous ces changements qui affectent nos élèves.

## Favoriser la collaboration

<p><b>D'ici 2022, favoriser la concertation entre les divers acteurs de la communauté éducative en donnant une image positive de l'école (parents, enfants, communauté, personnel)</b></p>	<p>Présence des parents aux rencontres et aux activités concernant leurs enfants</p> <p>Rapport qualitatif du déploiement des pratiques collaboratives dans les écoles</p>
--	--

### *Accueil*

Les équipes écoles de nos quatre établissements désirent accueillir convenablement les nouveaux parents, élèves et membres du personnel qui arrivent à différents moments de l'année. La mobilité des directions et secrétaires dans différentes localités rend cette importante tâche plus complexe. Il est parfois nécessaire de convenir des modalités d'accueil par les enseignants responsables d'école ou par d'autres membres du personnel. Nos enseignants sont conscients de l'importance de la collaboration de l'école avec les familles pour construire des liens positifs et soutenir les élèves dans leur parcours scolaire.

### *Rencontres*

Les parents sont invités par les enseignants titulaires pour expliquer le fonctionnement prévu pour l'année dans leur classe. Ils sont invités à l'école pour les remises de bulletins ou pour discuter si leur enfant rencontre des difficultés croissantes ou persistantes à l'école.

### *Activités*

Les parents sont invités à participer à certaines activités culturelles, sportives ou de reconnaissance, liées à la socialisation ou à la persévérance scolaire chez les enfants. Le personnel de nos écoles favorise la diversification des expériences chez les élèves pour développer l'ouverture aux autres et enrichir leurs connaissances générales.

### *Communications*

Le personnel de nos écoles utilise plusieurs modalités de communication afin d'informer les parents de ce qui se vit à l'école. Selon ses préférences, un parent peut convenir avec le personnel de l'école de prioriser, lorsque possible, un ou plusieurs moyens de communication. Certains enseignants exploitent un portail permettant de transmettre facilement une appréciation de la qualité de travail et de l'attitude générale de l'enfant dans différents contextes. La communication téléphonique et les rencontres personnelles sont toujours possibles lorsqu'elles répondent mieux aux besoins des parents et intervenants.

### ***Comités de travail***

La coordination des comités de travail de l'école institutionnalisée constitue un défi tout au long de l'année. Contrairement à une grande école, les différents intervenants qui en font partie doivent se déplacer entre les établissements, développer des relations avec des collègues qui changent fréquemment ou qu'ils côtoient rarement. Il est important de garder des traces des travaux réalisés par les différents comités pour assurer la cohérence des travaux malgré certains départs et remplacements des membres du personnel.

### ***Partenariats***

L'école du Sud de la Beauce maintient un partenariat avec les quatre municipalités, les centres intégrés de santé et services sociaux et les autres partenaires présents dans la communauté. La collaboration se fait périodiquement avec les services des loisirs, les services de prévention des incendies des différentes municipalités.

### ***Développement pédagogique***

Les enseignants des écoles travaillent en collaboration avec les collègues provenant de l'une ou l'autre des écoles de notre région. De plus en plus d'enseignants sollicitent le soutien d'un conseiller pédagogique pour les aider dans leur réflexion lorsqu'ils rencontrent des difficultés complexes ou persistantes dans leur groupe. Les conseillers pédagogiques sont également disponibles pour accompagner les enseignants qui désirent raffiner leurs pratiques pédagogiques afin de mieux répondre aux besoins de leurs élèves.

Des rencontres de partage et d'échange inspirées des communautés d'apprentissages professionnelles ont été tenues dans nos quatre écoles. La rareté des suppléants a parfois limité la régularité de ces rencontres dans les écoles plus éloignées. Les petites équipes doivent faire preuve de créativité et de souplesse pour composer avec cette contrainte organisationnelle.

## Établissement des enjeux prioritaires suite à l'analyse du portrait de l'établissement

Le comité de pilotage a initialement fait l'analyse des réponses provenant des différents sondages envoyés pour identifier les éléments les plus importants exprimés par les parents, élèves et membres du personnel des quatre écoles.

Durant la deuxième rencontre du comité, les participants ont été invités à exprimer trois enjeux qui leur paraissaient plus importants dans leur milieu. Un regroupement de ces éléments a permis au comité de dégager les préoccupations communes aux quatre milieux. Les membres du comité ont par la suite déterminé les orientations, objectifs, indicateurs qui semblaient prioritaires pour répondre aux besoins du milieu tout en assurant une cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Le tableau ci-dessous regroupe les différentes idées qui ont par la suite permis et de préciser des choix et de faire consensus au sein du comité de pilotage.

<b>Engagement et autonomie des élèves dans la tâche</b>	<b>Communauté éducative</b>	<b>Maîtrise de la langue</b>
Attitude générale	Valorisation de l'école	Vocabulaire
Autonomie	Milieu sécurisant	Richesse des mots
Débrouillardise	Savoir-être	Compréhension en lecture
Organisation	Développement moteur	Structures de phrases
Efforts	Écarts entre les élèves à l'arrivée à l'école	Communication orale
Capacité à demander de l'aide		Transfert et mobilisation des concepts dans différents contextes.

## 6. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Orientations	Objectifs	Moyens	Indicateurs	Situation actuelle 2017-2018	Cible visée 2022
<b>Favoriser le cheminement et la persévérance scolaire</b>	D'ici 2022, favoriser l'engagement de l'élève et donner du sens à son cheminement scolaire	Rétroaction sur le travail des élèves Valorisation des élèves Publication des réussites Utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées COSP	Sondage de perception du personnel (participation en classe) Réalisation de tâches Habitudes de travail en classe Stratégies d'étude Compétences transversales	26,2% de nos élèves entrent à 13 ans ou plus au secondaire	Réduire la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire
	D'ici 2022, développer un sentiment d'appartenance	Sports divers Arts et musique Activités thématiques Activités de grand groupe	Questionnaire d'environnement socio-éducatif Sondage aux élèves Intérêts	Plusieurs élèves participent activement aux activités offertes par l'école	Maintenir ou améliorer la participation des élèves aux activités de l'école
<b>Développer les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue d'enseignement</b>	D'ici 2022, développer et améliorer la compréhension orale et écrite de la langue d'enseignement	Utilisation d'outils de cueillettes de données et déploiement de stratégies de soutien aux apprentissages Favoriser le transfert des apprentissages Susciter la curiosité intellectuelle chez les élèves	Portraits diagnostiques Questionner l'élève Taux de réussite en lecture et en écriture Proportion d'élèves dans la zone de confort	75,3% d'élèves en zone de confort en français (moyenne des trois dernières années)	Maintenir ou améliorer la proportion d'élèves dans la zone de confort en français
<b>Favoriser la collaboration</b>	D'ici 2022, favoriser la concertation entre les divers acteurs de la communauté éducative en donnant une image positive de l'école (parents, enfants, communauté, personnel)	Travail collaboratif des intervenants du milieu Partenariat Participation des parents	Présence des parents aux rencontres et aux activités concernant leurs enfants  Rapport qualitatif du déploiement des pratiques collaboratives dans les écoles		

## 7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

### Liens avec le PEVR

D'ici 2022, favoriser l'engagement de l'élève, donner du sens à son cheminement scolaire et développer un sentiment d'appartenance : Ces objectifs s'inscrivent dans l'intention de diminuer le nombre d'élèves qui entrent au secondaire à 13 ans et plus. Le fait d'intervenir tôt sur le sens des apprentissages et l'engagement des enfants aura comme impact une amélioration de leur réussite.

D'ici 2022, développer et améliorer la compréhension orale et écrite : Notre intention est d'augmenter le taux de réussite de nos élèves en écriture et en lecture. L'analyse de notre contexte et des besoins de nos élèves nous amènent à cibler la compréhension comme enjeu principal. En développant cet aspect, nous amenons un plus grand nombre d'élèves vers la réussite aux épreuves ministérielles.

D'ici 2022, favoriser la concertation entre les divers acteurs de la communauté éducative en donnant une image positive de l'école : Il s'agit d'un objectif qui nourrit les intentions du PEVR de l'organisation. Les projets structurants sont au cœur de nos moyens comme levier de réussite pour nos élèves.

## 8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

(LIP, article 75)

Le projet éducatif sera présenté par l'équipe de direction au Conseil d'établissement de l'École du Sud de la Beauce le 2019-04-23 pour son adoption le lors de la séance régulière.

Il sera déposé à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin le 2019-04-30.

Le projet éducatif sera publié lorsque la CSBE en aura confirmé la validité avant le 2019-06-30.

Le projet éducatif de l'École du Sud de la Beauce sera présenté dans sa version abrégée par l'équipe de direction lors de l'assemblée générale des parents en début d'année.

La version abrégée du projet éducatif sera diffusée aux parents en début d'année scolaire en version imprimée.

Le projet éducatif sera disponible en version abrégée sur le site de l'École du Sud de la Beauce.

La version complète du projet éducatif sera également accessible sur le site de l'école en format PDF.

Les plans d'actions de chaque école seront diffusés en version numérique sur le site de l'école dans leurs pages web respectives puisque notre site internet regroupe également nos quatre écoles.

La version abrégée du projet éducatif sera transmise aux quatre municipalités qui pourront en faire la diffusion dans le journal local pour leurs citoyens.

Le projet éducatif sera présenté par la direction aux membres du personnel de l'école au début de chaque année scolaire dans sa version abrégée et la version complète sera accessible en format numérique et imprimée dans chacune des écoles.

Une version abrégée et les coordonnées permettant de se référer à la version complète sera transmise par la secrétaire de l'école aux nouveaux enseignants qui entreront en fonction en cours d'année.

Une copie papier du projet éducatif et des plans d'action spécifiques à chaque établissement seront accessibles au personnel de chaque école dans un endroit convenu par la direction et l'équipe-école.

## **9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

(LIP, article 75)

Le Comité de pilotage du Projet éducatif sera formé au début de chaque année scolaire et rassemblera minimalement un représentant pour chaque établissement constituant l'École du Sud de la Beauce. L'équipe de direction coordonnera les travaux de ce comité.

L'équipe de direction présentera le projet éducatif et les plans d'actions au début de chaque année scolaire à l'équipe-école au cours de l'assemblée générale en début d'année. Les représentants de chaque école pourront être désignés durant ces premières rencontres. Des rencontres individuelles seront tenues avec les responsables de moyens pour préciser et assurer une compréhension commune des objectifs, moyens d'actions, indicateurs et cibles prévus au projet éducatif ainsi qu'au plan d'action.

La direction et les représentants de chaque école se réuniront en décembre et avril pour analyser l'état de la situation en regard des objectifs, indicateurs et cibles choisies. L'équipe-école sera informée des constats et recommandations issus de cette analyse lors de la rencontre collective suivante.

L'équipe de direction présentera au Conseil d'établissement un rapport qualitatif de progression vers l'atteinte des objectifs lors d'une séance tenue en janvier ou février. Elle précisera les moyens mis en place pour atteindre les cibles prévues au projet éducatif et aux plans d'action de chaque école. Le Conseil d'établissement en fera l'évaluation.

Le Comité de pilotage se réunira en mai pour analyser la situation en regard des objectifs, indicateurs et cibles choisies et convenir des ajustements nécessaires pour permettre l'atteinte des objectifs et cibles du projet éducatif.

L'équipe de direction présentera les recommandations du comité de pilotage au Conseil d'établissement lors de la séance régulière tenue en mai ou en juin. Le Conseil d'établissement prendra connaissance de ces recommandations. Il fera l'évaluation du projet éducatif et des plans d'action.

La direction présentera aux enseignants les recommandations et commentaires du Conseil d'établissement relatifs à l'évaluation du projet éducatif et des plans d'action pour la mise à jour des plans d'action de chaque école.

Les enseignants proposeront à la direction les moyens permettant d'atteindre les objectifs et cibles du projet éducatif dans le respect du Plan d'Engagement Vers la Réussite de la Commission scolaire et de la planification stratégique du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur.



## **10. Reddition de comptes du projet éducatif**

Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

(LIP, article 75)

L'évaluation du projet éducatif par le Conseil d'établissement sera transmise à la Commission scolaire avant le 30 juin de l'année scolaire pour laquelle le projet éducatif a été évalué.

L'évaluation du projet éducatif sera diffusée sur le site de l'école et acheminée aux parents avec le bulletin de la troisième étape. Une copie de l'évaluation sera transmise aux municipalités qui pourront en effectuer la rediffusion dans les journaux locaux.

L'évaluation du projet éducatif par le Conseil d'établissement sera remise aux membres du personnel de l'école lors de l'assemblée générale du personnel lors des journées pédagogiques d'août de l'année suivante.